



communauté
de l'auxerrois

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toute installation d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie où se situe l'habitation concernée (arrêtés du 6 mai 1996).
Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet en mairie.

Numéro du certificat d'urbanisme :

Numéro du permis de construire :

Date du permis de construire :

Date de la demande d'installation :

Section et numéro du cadastre du projet :

Adresse de la parcelle :

Code postal : Commune :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Tél. :

PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE :

- Le présent formulaire dûment complété
 - Un plan de situation de la parcelle
 - Un plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale
 - Un plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500
 - Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif :
 - Une étude de sols pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration comprenant :
 - Sondage à la tarière
 - Test de perméabilité
 - Tranchée ou horizon pédologique
 - Une étude des contraintes de la parcelle (superficie disponible, pente,...)
 - La description et le dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation)
- L'ensemble des documents est à présenter obligatoirement.

Le projet

NATURE : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

CONCEPTION (bureau d'études, architecte, etc.) :

Nom du concepteur : Tél. :

Adresse :

REALISATION :

Nom de l'installateur prévu : Tél. :

Adresse :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE :

- Résidence principale Résidence secondaire
 Local professionnel Autre usage (préciser) :

Nombre de pièces principales:

Nombre de chambres:

Caractéristiques du projet

PLAN DE MASSE :

Schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation envisagée (arbres, haies, jardin potager, ...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- Les surfaces imperméables où destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable ou pour l'arrosage
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

PLAN EN COUPE :

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, de l'évacuation des eaux pluviales.

L'installation

LE TERRAIN :

- Superficie totale de la parcelle :
- Superficie disponible pour l'assainissement :
- Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? Oui Non
- Pente du terrain prévu pour l'assainissement : < 5 % entre 5 et 10 > 10 %
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages : Oui Non
- Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non Ne sait pas
- Si oui, distance par rapport au dispositif : mètre
- Destination des eaux pluviales :

Rappel : Les eaux pluviales et les eaux usées doivent être séparées.

Les études réalisées sur le terrain

NATURE DU SOL :

- Nature du terrain sur 1,20 mètre de profondeur : (schématiser un plan de coupe du sol) introduire le lieu du sondage sur votre plan de masse.
- Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées (infiltration) ?
 Oui Non Ne sait pas

Le prétraitement

- Destination des eaux ménagères (cuisine, salle de bain...) :
- Destination des eaux vannes (WC) :
- Volume de la fosse (toutes eaux ou septique) :m³
- Type de fosse (marque, matériaux)
- Est-il prévu 2 ventilations hautes: - une avant la fosse ? Oui Non
 - une après la fosse ? Oui Non
- Le préfiltre (indicateur de fonctionnement) est-il incorporé à la fosse ? Oui Non
 Si non, volume utile :litres
- Est-il prévu un bac à graisse (obligatoire lorsque la fosse est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées ménagères) ? Oui Non *Si oui*, volume :litres
- Autre :

Le traitement

- Tranchées d'épandage à faible profondeur x ml soit un total de ml
- Lit d'épandage x ml soit un total de m²
- Lit filtrant non drainé à flux vertical Surface : m²
- Tertre d'infiltration Surface : m²
- Lit filtrant drainé à flux vertical enterré Surface : m²
- Lit filtrant drainé à flux vertical surélevé Surface : m²
- Lit filtrant zéolithe Surface : m²
- Traitements agréés :
 - type de filière :
 - dimensionnement :
 - n° d'agrément :

Un rejet des eaux traitées est-il prévu (filière drainée) ? Oui Non
Si oui, type d'exutoire :

Le rejet en milieu hydraulique superficiel ne peut être autorisé que s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, que l'infiltration sur la parcelle ne peut être réalisée. Dans ce cas, joindre l'autorisation écrite de déversement du gestionnaire et du propriétaire de l'exutoire.

Poste de relèvement après la filière (facultatif) ? Oui Non

Rappel : le dispositif de traitement doit être implanté :

- à plus de 5 m de l'habitation
- à plus de 3 m des limites de la parcelle
- à plus de 3 m d'un arbre
- à plus de 35 m d'un point de captage d'eau destinée à la consommation humaine ou animal

Engagement du propriétaire

Le pétitionnaire s'engage à ce que l'installation soit établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté, et conformément à la réglementation en vigueur.

La date de début des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement des travaux devront être signalées au SPANC. L'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

A _____, le _____

Signature :

La prestation de contrôle de conformité (conception et réalisation) sera facturée au pétitionnaire, ainsi que les éventuelles contre-visites.

Avis technique proposé par le Technicien du SPANC

Conforme

Non Conforme

OBSERVATIONS DU TECHNICIEN :

A _____, le _____

Signature :

Décision de la Collectivité sur le projet

Avis favorable sur la filière

Avis défavorable

COMMENTAIRES :

A _____, le _____

Communauté de l'Auxerrois
Service Public de l'Assainissement Non Collectif
6 bis, Place du maréchal Leclerc - BP 58
89010 AUXERRE Cedex
Tel : 03 86 72 20 60 - contact@agglo-auxerrois.fr